ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE

2065, rue Parthenais, bureau 298, C.P. 383, Montréal, Qc, H2K 3T1

@:webmestre@asse-solidarite.gc.ca

Tél: 514-390-0110



Procès-verbal

Séance du conseil exécutif du 13 octobre

ORDRE DU JOUR

1.0. PROCÉDURES D'OUVERTURE	1
1.0. PROCÉDURES D'OUVERTURE	1
1.2. Praesidium	2
1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	2
1.4. Lecture et adoption des procès-verbaux	
2.0. COMMENT ÇA VA?	3
3.0. AFFAIRES COURANTES	
4.0. PERMANENCE	
5.0. 5 NOVEMBRE	5
6.0. CONGRÈS DE 24-25 OCTOBRE	6
7.0. LEVÉE	7
ANNEXE A - AVIS DE MOTION SUR LES CAUCUS	7

1.0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

1.1.Ouverture

1.1.1. Proposition d'ouverture à 17h45

Proposée par Hind Fazazi Appuyée par Myriam Leduc Adoptée à l'unanimité

1.2. Praesidium

1.2.1. Que Hind Fazazi anime et que Louis-Philippe Véronneau fasse le secrétariat pour la réunion.

Proposée par Hind Fazazi Appuyée par Marc Boulanger Adoptée à l'unanimité

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

- 1.3.1. Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :
 - 1. Procédures d'ouverture
 - 1.1. Ouverture
 - 1.2. Praesidium
 - 1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 1.4. Lecture et adoption des procès-verbaux
 - 2. Comment ça va?
 - 3. Affaires courantes
 - 4. Permanence
 - 5. 5 novembre
 - 6. Congrès de 24-25 octobre
 - 7. Levée

Proposée par Louis-Philippe Véronneau Appuyée par Emanuel Guay Adoptée à l'unanimité

1.4. Lecture et adoption des procès-verbaux

1.4.1. Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 4 octobre tel quel.

Proposée par Marc Boulanger Appuyée par Jeanne Reynolds Adoptée à l'unanimité

2.0. COMMENT ÇA VA?

2.1. Que l'on fasse un tour de table rapide sur « comment ça va? »

Proposée par Marc Boulanger Appuyée par Emanuel Guay Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on fasse une plénière de 10 minutes sur nos dynamiques de travail

Proposée par Emanuel Guay Appuyée par Jeanne Reynolds Adoptée à l'unanimité

3.0. AFFAIRES COURANTES

3.1. Que l'on tienne un tour de table sur le suivi des tâches accomplies cette semaine et sur les tâches à venir, suivie d'une plénière.

Proposée par Hind Fazazi Appuyée par Louis-Philippe Véronneau Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on fasse une plénière de 15 minutes pour faire le retour sur le CoCo.

Proposée par Marc Boulanger Appuyée par Louis-Philippe Véronneau Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 5 min pour faire un retour sur la semaine de perturbation

Proposée par Hind Fazazi Appuyée par Marc Boulanger Adoptée à l'unanimité

3.2. Que l'on fasse un don de 250\$ au Centre de ressources et d'action communautaire — Petite Patrie pour l'utilisation de leur cuisine collective pour la préparation de nourriture lors du RSÉ. Que ce don soit comptabilité comme une dépense régulière du RSÉ et non comme un don provenant de la case don.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau Appuyée par François Desroches Adoptée à l'unanimité 3.3. Que la prochaine réunion du conseil exécutif ait lieu à Drummondville

Proposée par Louis-Philippe Véronneau Appuyée par François Desroches Adoptée à l'unanimité

3.4. Que François Desroches, avec l'aide du comité information, produise un document (feuille 8 ½ x 11 pliée en deux) s'adressant aux syndicats de professeur-e-s sur le mandat du 5 novembre adopté lors du RSÉ.

Proposée par Jeanne Reynolds Appuyée par Myriam Leduc

3.4.1. Proposition d'amendement : D'ajouter après « François Desroches » « et Hind Fazazi », de remplacer « pliée » par « coupée » et de biffer « s'adressant aux syndicats des professeur-e-s ».

Proposée par François Desroches Appuyée par Marc Boulanger

Proposition dilatoire : <u>La question préalable est demandée sur l'amendement et sur la principale :</u>

Pour : 4 Contre : 3 Rejetée à la majorité des 2/3

Retour sur la proposition d'amendement 3.4.1.

3.4.1. Proposition d'amendement : D'ajouter après « François Desroches » « et Hind Fazazi », de remplacer « pliée » par « coupée » et de biffer « s'adressant aux syndicats des professeur-e-s ».

Proposée par François Desroches

Appuyée par Marc Boulanger

Pour: 2 Contre: 5 Abstentions: 0

Rejetée à majorité

3.4.2. Proposition d'amendement : De remplacer « syndicats de professeur-e-s sur le mandat du 5 novembre adopté lors du RSÉ. » par « professeur-e-s les invitant à participer à la manifestation du 5 novembre avec leurs associations étudiantes ».

Proposée par Marc Boulanger

Appuyée par Hind Fazazi

Pour: 3 Contre: 3 Abstentions: 1

Battue par mise en dépôt

Retour sur la principale 3.4.

3.4. Que François Desroches, avec l'aide du comité information, produise un document (feuille 8 ½ x 11 pliée en deux) s'adressant aux syndicats de professeur-e-s sur le mandat du 5 novembre adopté lors du RSÉ.

Proposée par Jeanne Reynolds

Appuyée par Myriam Leduc

Pour: 4 Contre: 3 Abstentions: 0

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que se tienne une pause de 10 minutes :

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Marc Boulanger

Adoptée à l'unanimité

3.5. Que l'on achète 35 nouveaux dossards pour la manifestation du 5 novembre (pour un total d'environ 380\$)

Proposée par Louis-Philippe Véronneau

Appuyée par Myriam Leduc

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on fasse une plénière de 5 minutes sur les affiches avec des faces.

Proposée par François Desroches Appuyée par Marc Boulanger Adoptée à l'unanimité

4.0. PERMANENCE

5.0. 5 NOVEMBRE

5.1. Que Myriam rencontre la FAE pour discuter avec eux-elles de la possibilité de tenir une journée de grève le 5 novembre.

Proposée par Jeanne Reynolds

Appuyée par Marc Boulanger

Pour: 4 Contre: 1 Abstentions: 2

Adoptée à majorité

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 5 minutes sur la manifestation du 5 novembre et ses discours.

Proposé par Marc Boulanger

Appuyée par Louis-Philippe Véronneau

Adoptée à l'unanimité

5.2. Que si d'ici vendredi le 16 octobre le projet de vidéo ne fonctionne pas, que Myriam contacte Madoc pour la création d'un vidéo alternatif.

Proposée par Myriam Ledu Appuyée par Hind Fazazi Adoptée à l'unanimité

6.0. CONGRÈS DE 24-25 OCTOBRE

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 30 minutes sur l'avancement des tâches à faire pour le prochain congrès

Proposée par Marc Boulanger Appuyée par Louis-Philippe Véronneau Adoptée à l'unanimité

6.1. Que Emanuel Guay reprenne la tâche d'être responsable pour la nourriture en vue du prochain congrès.

Proposée par Myriam Leduc Appuyée par Marc Boulanger Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on tienne une plénière de 20 minutes sur les perspectives de grève cet automne/cet hiver en vu du Congrès

Proposée par Hind Fazazi Appuyée par Myriam Leduc Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que l'on fasse une plénière de 5 minutes sur l'avis de motion sur les caucus en annexe A.

Proposée par Louis-Philippe Véronneau Appuyée par Hind Fazazi Adoptée à l'unanimité

6.2. Que l'on fasse un rapide tour de table sur l'avancement des tâches pour le congrès

Proposée par Myriam Leduc Appuyée par Hind Fazazi Adoptée à l'unanimité

7.0. LEVÉE

7.1. Que l'on fasse un wrap-up

Proposée par Myriam Leduc Appuyée par Marc Boulanger Adoptée à l'unanimité

7.2. Proposition de levée à 23h05

Proposée par Marc Boulanger Appuyée par François Desroches Adoptée à l'unanimité

ANNEXE A - AVIS DE MOTION SUR LES CAUCUS

Modifier l'article 59 - Considérations générales et les caucus

« Pendant les séances, les conversations à haute voix sont interdites. Cependant, toutes les délégations peuvent demander un délai d'un maximum de une minute 30 secondes (1min30) à la présidence pour se consulter. La présidence décrète les caucus. Le caucus cesse lorsque la délégation qui l'a demandé n'en a plus besoin ou que le temps qui lui est alloué est épuisé. Une délégation peut alors demander un nouveau caucus. Il ne peut y avoir plus d'un maximum de 3 caucus consécutifs sur une même proposition. »